L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 9 JANVIER

FEUILLETON.

LES

INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD

PREMIERE PARTIE

LES COMPAGNONS DE LA LUNE.

IV.

OÙ IL EST DÉMONTRÉ QUE LE CARNAVAL N'EST PAS GAI POUR TOUT LE MONDE.

(Suite.)

La femme, qui n'avait songé qu'à préserver son enfant de ce choc brutal, demeura un instant sans comprendre, puis elle s'arrêta froide, inerte, atterrée.

Le second inconnu l'examinait froidement.

— Monsieur ! monsieur ! s'écria-t-elle, on vole le pain, la vie de mon fils ! Au secours ! au secours !

L'homme ne bougea pas. Il n'eut même pas l'air de l'entendre.

Alors, se relevant, effarée, les yeux démesurément ouverts, agitée d'un tremblement irrésistible; elle poussa deux ou trois cris inarticulés semblables à des rugissements.

L'homme resta de pierre.

La pauvre femme vit qu'elle n'avait plus de pitié à attendre de personne, et serrant avec violence contre son sein son fils, qui pleurait et criait : Maman, j'ai froid, j'ai faim ! elle bondit et s'élança en courant vers le quai voisin.

L'homme suivit.

N'écoutant ni les plaintes, ni les cris d'effroi de l'enfant, elle courait laissant échapper de ses lèvres crispées ces seuls mots, qu'elle avait essayé de chanter peu d'instants auparavant : La mort ! . . . la mort !

Au loin, les pierrots, les sauvages et les débardeurs qui étaient venus à son secours traversaient en ce moment le pont des Arts en chantant.

Sans ralentir sa course affolée, la pauvre désespérée tourna le quai de gauche, s'engagea sur le pont du Carrousel, et arrivée au milieu à peu près, elle s'arrêta, puis se pencha sur le parapet.

Sous ses yeux, les eaux de la Seine déroulaient leur ruban large et moutonneux. Elles semblaient lui dire : Viens, nous te recevrons comme une amie, tu te reposeras dans notre sein. Ici est le repos, ici la fin de tes douleurs. Viens !

Ses lèvres murmurèrent une dernière oraison, un muet adieu à la vie.

Puis, couvrant de baisers frénétiques les joues de son enfant, elle sanglota :

— Mon Dieu ! mourir à vingt-cinq ans ! Mon Dieu ! pardonnez-moi . . . . mais j'aime mieux l'emmener avec moi ! La route serait trop rude pour lui ; je ne veux pas qu'il reste seul dans ce monde. . . . D'ailleurs une bonne mère ne quitte pas son enfant ! . . . . Viens, mon fils, viens avec moi !

Elle fit le signe de la croix et monta sur le parapet.

Une main puissante la saisit par la ceinture et l'attira en arrière. Elle retomba à genoux sur le pont.

— Vous ! s'écria-t-elle avec une indicible terreur, en reconnaissant l'homme qui avait fait signe de la voler. Vous !

— Mauvaise mère, lui répondit une voix ferme et imposante.

— Mauvaise mère ! . . . . moi ! . . . .

— Quel est donc le Dieu qui autorise une mère à tuer son enfant ?

— Oh ! mon fils ! mon cher fils !

Et elle éclata en sanglots, trop longtemps contenus.

— Pleurez ! reprit l'inconnu, pleurez et repentez vous !

Elle releva la tête et le regardant fixement :

— Qui êtes-vous ? que me voulez-vous ?

— Je suis votre ami . . . . je veux votre enfant.

— Mon enfant ! . . . . Ah ! cria-t-elle au comble de l'exaspération, tout à l'heure on m'a volé mon pain . . . . maintenant on veut me voler mon enfant ! Oh ! non ! non . . . . Eh bien ! venez donc me le prendre . . . . . .

Et l'infortunée, qui allait entraîner son fils dans la mort avec elle, se tordait d'épouvante en supposant qu'on pouvait le lui prendre.

— Pauvre folle ! fit l'inconnu, qui s'approcha d'elle.

— Ne me touchez pas, cria la mère épouvantée, j'appelle, je crie . . . . On viendra . . . . Vous ne me volerez pas mon chérubin, mon trésor, ma vie . . . . à moi . . . . On viendra . . . . Il veut me . . . . Ah ! le misérable ! A moi . . . . à moi . . . .

Ce fut tout.

La fatigue, le besoin l'emportèrent, elle se sentit défaillir et elle tomba.

L'étranger se précipita et soutint l'enfant, qu'en tombant, par un mouvement instinctif, elle levait en l'air pour le préserver de tout mal ; puis il se baissa, saisit la mère dans ses bras et reprit, suivi du fils, le chemin que la pauvre femme venait de franchir en courant.

Arrivé à la porte du restaurant, il sonna, on ouvrit.

Son premier soin fut de déposer la mère et l'enfant dans une chambre où des secours leur furent prodigués.

Ensuite, il manda le maître de l'établissement, qui, après avoir écouté ce que l'étranger lui dit à voix basse, s'inclina respectueusement devant lui et se retira.

A ce moment, on frappa à la porte du salon où tout cela se passait.

Sur un mot, entra le second inconnu, qui avait vu l'aumône des étudiants.

Tout est prêt, Karl ! demanda l'inconnu.

Oui, répondit le nouveau venu. On n'attend plus que Votre Excellence, et les personnes qu'il lui plaira d'amener.

Voilà, parmi beaucoup d'autres, tristes joyeuses, dramatiques ou burlesques, les quatre principales scènes qui se passèrent à Paris la nuit du samedi gras de l'an 1847, entre minuit et deux heures du matin, scènes qui auraient été vues par le rodeur nocturne dont nous avons parlé au commencement de cette histoire, si d'un observatoire élevé son œil eût plongé sur les rues tranquilles en apparence de la capitale de la monarchie française.

V.

CE QUI SE PASSAIT DANS UN CABINET PARTICULIER DE LA ROTISSERIE BASSET, DANS LA NUIT DU SAMEDI AU DIMANCHE GRAS 1847.

D'après de Saint-Foix, ce fut en 1619, quatre ans après la mort de la reine de Navarre, première femme du roi Henri IV, qu'on vendit son palais et ses dépendances.

Sur les terrains occupés par un parc ombreux et vaste, par des jardins magnifiques, se bâtirent les premiers et les plus beaux hotels du quai Malaquais.

On y traça entre autres voies de communication, la rue Jacob, la rue des Saints-Pères et celle des Petits-Augustins.

Jusque-là, le faubourg Saint Germain, immense village placé au beau milieu d'une grande ville, ne possédait que des maisons séparées entre elles par des vignes, des champs, des prairies.

A peine quelques rues tortueuses, étroites, mal pavées le traversaient-elles.

Il n'en est plus ainsi à l'époque où se passe notre récit.

Le quai Malaquais, l'un des plus aristocratiques quartiers de Paris, brille par l'élégance et le grandiose de ses demeures. Parmi les hôtels princiers qu'on y admire, se trouve l'hôtel Mazarin, successivement habité par la princesse de Conti, les ducs de Créqui, de la Trémouille et de Lauzun.

Le temps l'a respecté et le marteau des niveleurs ne s'est pas encore donné le plaisir de l'abattre.

Bien que cet hotel ait extérieurement subi quelques changements importants, bien que des magasins d'estampiers et des boutiques de libraires se soient ouverts à gauche et à droite de son entrée principale, à l'intérieur, il est demeuré à peu de chose près tel que le duc de Mazarin, cet excentrique neveu du cardinal ministre, l'avait fait disposer après en être devenu le possesseur.

Les révolutions et les faiseurs d'affaires ont respecté cette habitation princière, qui, en 1845, devint la propriété d'un noble étranger, le comte de Warrens (1).

Ce monsieur de Warrens, riche autant que noble, ayant pour le passé intelligent et artistique le respect et le culte de toutes les grandes âmes, conserva pieusement les traditions laissées par les précédents maitres de cette demeure.

Il n'y faisait, à la vérité, que de courts séjours de rares apparitions. Mais ses gens, et ils étaient nombreux, même en son absence, avaient l'ordre exprès de vivre comme si l'hôtel était toujours habité par lui, c'est à dire sobrement et dans le plus grand ordre.

Un intendant, aussi muet que son maître, était grand seigneur, tenait la main à ce que toutes ses volontés fussent exécutées ponctuellement.

Une seule fois, en deux années, un valet de pied rentra à moitié ivre : le lendemain on lui payait trois mois de gages, et il était impitoyablement chassé.

Les autres, au nombre de cinquante, tant cochers que chefs de cuisine, palefreniers, valets de tous services, trouvant la maison bonne, se le tinrent pour dit.

Attaché libre à l'ambassade d'une des nombreuses principautés de la Confédération germanique, le comte de Warrens paraissait avoir trente ans à peine.

D'une beauté presque féminine, d'une adresse merveilleuse à tous les exercices du corps et à toutes les armes, d'une élégance irréprochable, il s'était vu ouvrir les salons les plus difficiles dès le premier jour de son arrivée.

Chez Lepage et chez Devisme, on montrait ses cartons, et peu de tireurs les croyaient authentiques.

Un jour, il s'était amusé à piquer douze épingles autour de la mouche, et chacune de ses douze balles avait pris la place de chacune des épingles sans toucher l'épingle avoisinante.

Chez Bertrand, chez Pons, chez Grisier, on l'avait vu faire assaut avec les plus fines lames de ces trois salles ; nul ne pouvait se vanter d'avoir effleuré son plastron.

Il est bien entendu que le vieux Bertrand, à part des tireurs, Pons et Grisier ne s'étaient pas mis en ligne.

Nous ne tenons aucunement à attaquer la réputation de ces trois grands maîtres en fait d'armes.

L'existence du comte, touriste forcené, s'écoulait en voyages continuels dans toutes les contrées du globe. Il ne faisait, pour ainsi dire, que toucher barre en France. Plusieurs fois déjà, on l'avait vu, après quatre ou cinq jours à peine passés dans son hôtel, disparaître des mois entiers sans que nul, excepté son intendant, eût été instruit du nouveau voyage . . . . il fallait lui adresser les nombreuses lettres qui arrivaient chaque matin à son adresse.

Et cet intendant, avait le don de la parole, avait encore mieux la faculté du silence.

Pour la première fois depuis son entrée en possession, il y avait trois mois que ce gentilhomme mystérieux habitait son hotel, et rien ne faisait prévoir qu'il eût l'intention de le quitter prochainement.

Arrivé à l'improviste, un soir du mois de décembre 1846, il s'était installé et mis à vivre chez lui comme s'il n'avait pas fait autre chose depuis dix ans, et sauf cinq ou six excursions dans diverses propriétés et différens châteaux dont son intendant venait de faire l'acquisition en son nom dans les environs, à Ecouen, à Chantilly, à Louveciennes et à Viry, il n'avait pas plus abandonné sa demeure du quai Malaquais qu'un bon habitant du quartier Saint-Denis ne quitte son vertueux domicile de la rue aux Ours.

Ses boutiques, ayant toutes la même devanture et les mêmes ornementations, occupaient la façade de l'hotel de Warrens. Adroite, un marchand d'estampes, un bijoutier et un marchand de curiosités ; à gauche, un libraire, un marchand de tableaux et un café.

Sur la rue Jacob, car ce dernier et magnifique spécimen des demeures de nos pères a également jusque-là, l'hotel n'avait pas de sortie, de murs de sortie apparente, pas plus que sur les faces latérales donnant rue des Petits Augustins et rue des Saint-Pères.

De hautes maisons, dont les rez-de-chaussée étaient occupés par des commerçants de toutes sortes, tapissiers, marchands oiseleurs, fruitiers, boulangers, marchands de vins, restaurateurs, masquaient complétement les vastes jardins formant le derrière de l'hôtel et les enserraient d'une impénétrable rideau de pierres.

Toutes ces maisons dépendaient du bâtiment principal, et devaient donner entre quatre et cinq cent mille francs de revenus. Les diverses industries, agglomérées par le hasard dans ce milieu tranquille, prospéraient.

Tous, marchands et locataires, vivaient en parfaite intelligence. Jamais de querelles, jamais de procès. On eût dit qu'une police occulte avait la haute main sur ces existences, étrangères les unes aux autres, et pourtant se fondant si bien les unes dans les autres.

Les baux des appartements et des boutiques ou des magasins avaient été faits par l'intendant du comte, et jusqu'à ce jour personne n'avait eu qu'à se louer de ce représentant silencieux, mais poli, honnête et loyal de M. de Warrens.

Si nous ne nous arrêtons pas un moment sur cette figure curieuse, c'est qu'elle reparaîtra souvent dans notre action, et que nous la dessinerons en temps et lieu.

Disons toutefois qu'elle répondait au nom de major Karl Schinner.

A continuer.

(1) Hotel démoli en l'année 184 9, et sur le terrain duquel a été élevé le palais de l'Ecole des Beaux-Arts.

INSTITUTIONS

Avis.

L'INSTITUTION (Pension et Externat) de demoiselles, située à l'angle des rues Claiborne et Esplanade, et dirigée par Mme Cenas, sera ouverte et recevra des élèves le premier lundi de janvier. 21 déc—12f

Institut St. Charles.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES.

104 & 106—RUE BOURBON—104 & 106.

LE cours suivi dans cette Institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.

Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,

SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1833, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les places de commerce. Catalogues envoyés à qui le desire. 3 nov— RUFUS DOLBEAR Président.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent : le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent une attention toute particulière.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. —Prix : $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 26 oct— MVD

Propriétés à vendre et à louer

A Vendre,

Deux propriétés en briques, à trois étages, situées rue St-Pierre, entre les rues Royale et Chartres, et portant les Nos 47 et 53. Ces propriétés ont chacune un magasin au rez-de-chaussée, et plusieurs chambres, au premier et au second, une salle à deux étages, hydrant, &c.

Pour les conditions s'adresser à
BERNARD TURPIN,
4 janv—6 No 85 rue Vieille Levée.

A Louer,

Une jolie MAISON de résidence, à étage, avec dépendances, grande citerne, jardin et cour carrelée, contenant quatre pièces au rez-de-chaussée et autant au premier étage, située rue Dumaine, No 438, entre Toutti et Rocheblave. S'adresser à
NARCISSE FRÉCHOU,
No 270, rue Poydras,
24 déc— ou au marché à la viande du Second District

A LOUER,

Une magnifique maison à trois étages, située rue de l'Esplanade, côté nord, entre les rues de Chartres et Royale, ayant verandah aux trois étages, belle cour pavée en pierres plates, water works, gaz, écurie, &c. &c. Pour les conditions, s'adresser au magasin de bijouterie de M. Rivera, encoignure Royale et St-Pierre. 27 déc

A louer,

Une maison située rue Kerlerec entre Claiborne et Derbigny, avec cuve, etc.

S'adresser chez M. Dufour, coin Esplanade et Derbigny. 21 déc—FP—

Belle résidence à louer.

A louer ou à vendre, une belle résidence, située rue Bourgogne, No 111, près de l'encoignure de la rue St Louis, comprenant une maison basse sur le devant avec un joli jardin, un pavillon et de vastes dépendances, arrière-cour, salle de bain, etc., etc. Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille. 25 déc

A Vendre.

Les propriétés de H. BELLOCQ, situées à Alger.—A vendre pour cause de départ. Les conditions sont très avantageuses.

S'adresser à P. M. CANTON,
11déc 1m coin Gravier et Levée.

A Louer,

Pour les mois d'été, du 15 janvier au 1er octobre

La très agréable Résidence No 40 rue Liberty, entre Gasquet et Commune, jardin, parterre, ayant quatre chambres à coucher, salons et salle à manger.

S'adresser sur les lieux, ou au magasin de J. Levois & Co, coin Canal et Bourbon. 18 déc

Mme THIERRY,

Encoignure Bayou et Derbigny.

Prévient les amateurs qui voudraient donner aux dames artistes un témoignage de leur estime et de leur admiration, qu'elle pourrait se procurer des Foyers de l'Opéra de jolis et riches Bouquets. Une personne chargée de vendre ces Bouquets se tiendra pendant les représentations, dans le Foyer, prendra les ordres de Bouquets pour mariage et de tous genres. Les ordres seront reçus aux maisons Krutz & Co, encoignure Canal et Carondelet, et chez Mme Duran, rue Royale 87. 23oct—3m

GRAINES DE JARDINAGE.

Graines de jardinage, de Landreth Récolte de 1867.—H. Hafner a maintenant un choix complet de graines de légumes d'hiver et de printemps, et il a reçu de l'établissement de D. Landreth & Son, à Philadelphie, un choix d'oignons.

Un choix de graines de fleurs.

Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines en gros, contenues dans des livres de papiers.

H. HAFNER, Rue St Charles, No 105,
24déc—3m En face du Théâtre St-Charles

$40 de récompense.

Volé dans la nuit du 25 au 26 décembre, sur l'habitation du soussigné, deux beaux et forts mulets mâles avec leurs brides.

L'un extrêmement noir, gros et robuste, avec une cicatrice ou écorchure en travers du jarret droit.

L'autre noir aussi, museau brun orange, élégant, et ayant l'apparence d'un cheval, castré d'un seul côté, avec une cicatrice sur l'encolure à la naissance du garrot.

Une récompense de dix piastres pour chaque mulet sera donnée à celui qui les ramènera sur l'habitation, et vingt piastres de plus à celui qui procurera la conviction des voleurs.

AD. RINCK,
27 déc Paroisse d'Orléans, rive droite.

A LOUER.

A un prix modéré, la magnifique vacherie (neuve) de la capacité de 38 vaches, avec toutes les dépendances nécessaires, située à la station Burthe, Jefferson, offrant tous les avantages nécessaires sous un point d'économie, tel que le patronage, les licences, etc. S'adresser sur les lieux à J. J. Gutierres ou au café de Baptiste Matharan, près du marché Dryades. 1er déc

L. CRESSON,

PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIETE : Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.,

Importateurs, offrent à Bas Prix :

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce ; toiles cirées, à meubles, et émaillées.

NATTES—500 rouleaux nattes de Chine ; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.

RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, à raies, &c.

CORNICHES, Bandes, Fleches, &c. 29 sept

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes prêts maintenant à fabriquer toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de M. Kinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.
14 déc—3m Au coin des rues Delord et Foucher.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à scier, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils ; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud.

14 sept—6 m LEEDS & CO.

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

27janv—1 an

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL..................... $5,000,000.

Emission de polices payables en or et en livres sterling.

R. G. MUSGROVE, agent général.

63........Carondelet.........63.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 36, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 18 nov—1an

THOS. B. BODLEY, & Co.

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de

MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE,
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins mais et à farine, patentés de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 9.
16fév—1j—1an

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI,.................. Directeurs.

QUATRIEME REPRESENTATION.

Vu le succès toujours croissant de cet ouvrage, la quatrième représentation du grand opéra fantastique en 5 actes de Gounod,

FAUST,

aura lieu

Jeudi 9 Janvier 1868.

MM. DAMIANI, VAN HUFFLEN, LECHEVALIER, MLLES LAMBELE, FAUSCHETTI.

SAMEDI 11 janvier—5me représentation de FAUST. On commencera à 7 heures précises. 9 janv

CONCERT DES DAMES

AU PROFIT DE L'ASILE établi par le Père Turgis, pour les Veuves et les Orphelins des soldats du Sud.—Le Concert aura lieu au

THEATRE NATIONAL,

le JEUDI 16 Janvier.

Directrice......Mlle C. ROMEY. 5 janv—au 16

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue Saint-Charles...Nile-Orléans.

SPALDING ET BIDWELL.................Directeurs.
A. H. DAVENPORT...........................Régisseur.

Spectacle tous les soirs et le SAMEDI à MIDI.

Grand programme varié.

Expressément pour la semaine de la FOIRE D'ETAT.

La troupe est une des plus nombreuses et des meilleures qui soient jamais venues à la Nouvelle-Orléans.

TOUS LES SAMEDIS, A MIDI—LA FETE de l'Académie, pour les Dames et pour les Enfants. CE SONT LES SEULES MATINÉES THEATRALES QUI AIENT REUSSI AU SUD. 9 janv

Passetemps des Jours de Fête !

CIRQUE

ET

CARAVANE EGYPTIENNE

DE

JOHN ROBINSON.

JOHN ROBINSON............................Propriétaire
W. H. HOUGH....................................Directeur

La Gigantesque combinaison Zoologique et Equestre d'Amérique et la plus Grande Compagnie Equestre qui soit jamais venue à la Nouvelle-Orléans.

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT,

AU COIN DES RUES BOURBON ET ORLEANS.

A partir de **Dimanche, 5 Janvier 1868.**

La plus importante, la plus magnifique parade qu'on ait jamais vue à la Nlle-Orléans. Elle partira du Cercle Tivoli LUNDI MATIN.

Spectacle du soir.................................7 heures
Les portes s'ouvrent à..................6 heures et quart
Matinées à...1 heure
Les portes s'ouvrent à...........................Midi et demi

Matinée, Dimanche 5 Janvier 1868. Les portes s'ouvrent à midi.

Deux représentations par jour. Les portes s'ouvrent à midi et à 6 heures et demie du soir.

Prix d'entrée, 75 cts. Enfants, 50 cts. Matinées 50cts. Billets en vente chez UCARTE & GRIGALSAS, rue St Charles, No 43, au City Hotel et au Gumbell House.

5 jan—7 f B. M. STEVENS, Agent.

REOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES.....................Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nlle-Orléans, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus : on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pole, &c.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, ou sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment ; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des objets surprenants à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts. 14 nov

GRAND BAL PARE ET MASQUE

DONNÉ PAR

La Nouvelle Société Lyrique des Montagnards,

au German Company's Hall,

Encoignure Passage de la Bourse et de la rue Bienville,

JEUDI 16 JANVIER 1868.

Comité d'arrangement :

J. J. Boué, Charles Lévy, J. P. Lépine,
J. Arostigui, F. Escoubas, Hip. Bogue.

Comité d'invitation :

Irénè Soulé, Charles Lévy, Paul Dhérété,
J. J. Casteux.

Commissaires :

I. Soulé, J. Fontan, A. Luigi,
J. Verges, E. Fafarou, J. Barrère,
D. Constante, J. Latreyte, L. Baies,
E. Latreyte, P. Dufort, C. Barès,
J. Carrère.

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 10 janvier pour la vente du restaurant, de la buvette et du vestiaire, chez Théophile Collin, coin Dumaine et Levée ; chez M. Casimir Carlis, au marché Poydras.

24 déc—26,29—2,5,9,12,16 janv

MOULOR & DUMESTRE.

IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,

13.......Rue de Chartres.......13.

Anciennement même rue No109. 2sept—1an

Salle de la Compagnie Allemande,

Au coin du Passage de la Bourse et de la rue Bienville.

CETTE grande et belle salle se loue pour bals, mariages, &c., avec conditions les plus raisonnables. Pour plus de renseignements, s'adresser à
FERDINAND MARKS,
12nov—3fps.—3m Rue du Camp, No 47.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

30 DÉCEMBRE 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq piastres par action, lequel dividende provient des bénéfices des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, à partir du 20 janvier 1868, au bureau de la compagnie. WM. S. BROWN,
31déc1m Trésorier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1868.

UNE élection de sept directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu à la banque, le LUNDI, 3 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. L. DELERY,
3 janv—2f p Caissier.

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans 31 décembre 1867.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de dix pour cent, qui sera payé aux Actionnaires ou à leurs représentants légaux, le 9 janvier prochain.

J. E. MORTIMER,
3 jan—8f Caissier.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans 24 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de douze directeurs pour cette institution aura lieu LUNDI, 13 du mois prochain, de 11 heures du matin à deux heures de l'après-midi.

24 déc—au 13j A. DUCHIRON, Caissier.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1867.

AUJOURD'HUI, à une assemblée spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, qui sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant cause, le premier lundi de janvier prochain.

23déc—15f CH. JUMONVILLE, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu le LUNDI, 20 janvier 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 17 rue Baronne.

P. McBRIDE,
6 déc—au 20 jan Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu le LUNDI, 20 janvier 1868, de 10 heures du matin à midi et quart, au bureau No 17, rue Baronne. P. McBRIDE,
6 déc au 20 jan Secrétaire.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET, pour St Louis, Louisville, Columbus et Cairo.

Département du transport.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les points indiqués ci-dessus.

Les réclamations pour pertes, avaries ou prix trop élevé, seront promptement réglées aux lieux de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au dépôt, rue Calliope.

T. S. WILLIAMS, surintendant général,
JAMES YONGE, agent général pour le fret.
3 janv—1m

"Carondelet Canal and Navigation Company."

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de neuf Directeurs pour l'administration de cette Compagnie, pendant un an à dater du 11 février prochain, aura lieu lundi, le 20 janvier 1868, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., à leur bureau, au No 16, rue Carondelet.

20 déc—1m 1ps E. BOUNY, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, lequel sera payable à ce bureau, à partir du LUNDI, 13 janvier 1868. La Compagnie paiera la taxe des Etats-Unis sur le dit dividende.

1er janv—10f WM. P. SINNOTT, Secrétaire.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest,

RUE DU CANAL, No 69.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1867.

CONFORMÉMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une réunion des actionnaires aura lieu, à ce bureau, le LUNDI, 20 janvier 1868, à midi.

21 déc—30 f GEO. W. SQUIRES, Secrétaire.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest,

RUE DU CANAL, No 69.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1867.

CONFORMÉMENT à la 8e section de la charte de cette Compagnie, une élection, par les actionnaires, de dix-huit directeurs pour l'année à partir du 3 février 1868 aura lieu, à ce bureau, le MERCREDI, 22 janvier 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

21 déc—30 f GEO. W. SQUIRES, Secrétaire.

LIQUIDATION. LIQUIDATION.

JOUETS. JOUETS. JOUETS.

ET

ARTICLES DE FANTAISIE.

PROSPER REBER,

22.........Rue de Chartres.........22

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix; se composant de

Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, garnitures de lavabos, vases, statuettes, caves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, broches et boucles d'oreilles en jais, pipes en écume de mer, boîtes à ouvrage, papeteries, bottes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons, paniers, voitures pour enfants, feux d'artifices, galons et or et argent pour régalias, &c. &c.

Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.

Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs. PROSPER REBER.

2 nov—3m 22 Rue de Chartres entre Canal et Douane

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,
5 janv—1an No 37, rue Vieille-Levée.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

NLLE ORLEANS à	Prix. 1re Classe	Entrepont.	Pont.
St-Thomas	$89 00 or	$45 00 or	$27 50 or
Havane	40 00	30 00	19 00
Porto Rico	166 00	80 00	35 00
Hayti	140 00	70 00	35 50
Santiago de Cuba	145 00	72 50	35 25
Jamaïque	145 00	72 50	35 50
Guadeloupe	150 00	75 00	37 50
Martinique	140 00	70 00	35 00
Ste Lucie	150 00	75 00	37 50
St Vincent	150 00	75 00	37 50
La Grenade	150 00	75 00	37 50
La Trinidad	150 00	80 00	37 50
Demerari	160 00	82 50	41 25
Surinam	165 00	82 50	41 25
Cayenne	170 00	85 00	42 50
La Guayra	170 00	85 00	42 50
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Ste Marthe	165 00	82 50	41 25
Colon	165 00	82 50	41 25
	1re classe.	2me classe	Entrepont.
Buenaventura	274 55	186 75	107 27
Guayaquil	266 62	226 64	133 31
Payta	276 00	245 31	138 05
Lambayeque	295 06	267 20	147 51
Huanchaco	295 06	267 20	147 51
Casma	299 76	271 96	149 33
Huacho	304 40	276 72	157 34
San Jose	295 06	267 20	147 51
Pomentai	295 06	267 20	147 51
Callao	318 70	290 02	158 35
Tambo Mora	332 90	305 13	166 45
Pisco	332 90	305 13	166 45
Chincha	337 66	305 13	168 83
Chala	361 31	333 53	180 65
Islay	375 51	347 74	187 75
Ilo	384 96	357 20	192 49
Arica	384 96	357 20	192 49
Pisagua	399 16	371 01	199 59
Mejillones	399 16	371 01	199 59
Iquique	399 16	371 01	199 59
Tocopilla	408 65	340 00	204 32
Cobija	408 65	380 90	204 32
Chanaral	418 13	390 34	209 06
Caldera	418 12	390 34	209 06
Carisal Baye	422 86	395 06	211 43
Huasco	422 86	395 06	211 43
Coquimbo	427 59	399 81	213 79
Valparaiso	441 79	414 02	220 90
San Francisco	266 97	281 96	121 10
Acapulco (Manzillo)	242 30	194 97	104 07
Punta Arenas	207 09	190 00	107 39
Realejo (Corinto)	266 50	206 25	133 50
La Union	266 50	211 55	136 00
La Libertad	243 76	215 75	143 75
Acaputla	243 00	222 00	149 00
San Jose	254 25	227 25	164 00

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint Nazaire $220 en or

Passage dans une cabine 2d pont avant...... 195

Passage d'entrepont.............................. 108

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.

Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieraient quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 25 0/0 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
10 anv—1an f L S L 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

NAPOLÉON III, capitaine Lemarié....Samedi 11 janv.
PEREIRE, " Duchesne....Samedi 25 janv.
VILLE-DE-PARIS, " Surmont....Samedi 8 fev.
ST-LAURENT, " Bocandé....Samedi 22 fev.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),
payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $160. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS :

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $165. | Seconde cabine, $90.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les ennuis du passage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

8nov 1tj V. PERRILLIAT, 127, rue de la Commune.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.

Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or :

New York à Liverpool, $110. Aller et retour, $175.
New York à Londres, $115. Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125. Aller et retour, $205.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 108.

Hambourg et la Nouvelle-Orléans.

Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains.

Steamers entre Hambourg, la Nlle-Orléans et New York, par la voie de Southampton.

Bavaria, 2400 tonneaux......Capitaine J. Meier,
Teutonia, 2400 tonneaux.......Capitaine Hardina,
Allemania, 3000 tonneaux......Capitaine E. Meier,
Borussia, 2300 tonneaux.......Capitaine H. Franzen
Cimbria, 3000 tonn. neuf......Capitaine N. Trautmann
Germania, 3000 tonneaux......Capitaine Schwensen,
Hammonia, 3000 tonn. neuf....Capitaine H. Ehlers,
Saxonia, 2600 tonneaux.......Capitaine P. H. Haack,
Holsatia, 3000 tonneaux......En voie de construction.

Jour de départ de la Ligne de la Nlle-Orléans

De Hambourg.	De Southampton.	Nlle-Orléans.
Bavaria.......1er oct.	4 oct.	15 nov.
Teutonia.......1er nov.	4 nov.	15 déc.

Les steamers qui suivront seront nommés plus tard.

Prix du passage (payables en or) :

De la Nlle-Orléans............ { 1res cabines $150.00, 2d cabines 110.00
De Hambourg ou du Havre.......
Entrepont, de la Nlle-Orléans à Hambourg : 45.00
de Hambourg à la Nlle Orléans : 37.50

Certificats de passage de Hambourg à la Nlle-Orléans.

Fret de Hambourg à la Nlle-Orléans—3 livres sterling et 15 pour cent de prime par tonneau.

Les steamers de la ligne de New-York partent tous les samedis. Pour les détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPPERT & Co.
Agents généraux, rue Carondelet, No 63.
MAURY & CO. Agents pour le passage, rue de la Commune, No 101, Nlle-Orléans.
C. B. RICHARD & BOAS, Agence générale pour les passagers, 6, Barclay street, New-York.
2nov—

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants :

GEO. CROMWELL.................CORTES,
GEO. WASHINGTON...........GEN. MEADE,
GEN. GRANT....................SHERMAN.

Le steamer

GEO. CROMWELL,

E. E. Vaill, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Le SAMEDI, 11 janvier, à 5 heures du soir.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 61.

Nouvelle-Orléans à St. Nazaire
VIA HAVANE.

Le steamer Français

GUYANNE,

Partira pour le port de la Havane, le 13 janvier, à cinq heures après-midi, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT, agent,
3 janv—au 13 127 rue de la Commune.

O. B. GRAHAM & Co.,

139.......RUE GRAVIER.......139

ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU

"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et compreud—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à saleçons, chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Blay, ginga fil, toile Planter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, linons Long, linons blancs, linons imprimés, damas en pièces, draps damas, nappes et serviettes, diapres, Huckaback, draps de fil, fil Barbour, coutils, Ducks, Hollande, Burlaps, bobinets, mousselines suisses, tape checks, gilets Union et coton, ginghams, toiles jaunes, coton en laine, indiennes rouges, mouchoirs Madras, coton en bobines et fil de chanvre, etc. 19 jan—1 an

D. DE HAVEN,

CHEZ
S. JONES & Co.

Commissionnaire et Expéditeur,

Rue Carondelet No 30, Nouvelle-Orléans.

Se charge de la vente, la remise des produits, de consignations et de l'achat de marchandises en général.
10nov—3m

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS DE TOUTE ESPÈCE,

Sirops, fruits conservés, vins.

12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14

18janv—1an

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. Janvier 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —ou ces de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A — Antarrieux Jean Pierre; Audette Alexandre.
B — Besson Jean Baptiste; Bourquin, née Julie Ma'é (Mme); Beranger François; Breillot Michel; Barillé née Pissais (Mme); Béranger Pierre et Théodore (les frères); Boult Jules; Biry Felix; Bérnard (Mme Vve) accoucheuse.
C — Chavanne Charles; Chaou Leon; Chépard Edouard.
D — Demartine; Deschamps née E. blu (Mme); Dodier; DeBlomval Emmanuel.
E — Eber née Barbe Vanier (Mme).
F — Fergeot Louis.
G — Gosselin Auguste; Gamache Charles; Guérard Armand.
H — Hidoux; Hard, dentiste.
J — Jager Louis; Jacob Edouard; Jégou Paul et Edouard (les frères).
K — Kresten Adolphe.
L — Lefour Albert; Lemaire Pierre Louis; Ludeau Jules; Lahore Pierre; Lataxe Emile; Lauch Antoine; Louges Jean.
M — Michon née Guyonnet (Mme); Mouynet Jean Baptiste; Montegut Jean (les frères); Mauges Pierre Edouard.
N — North Hélène (Mme).
P — Poiré née Boileau Marie; Plaudé Baptiste; Poisson Philippe; Polverini.
R — Richeux Guillaume; Relle (Mme); Remond, Jules Gustave.
S — Souquière Bernard.
T — Teoulet née Galilot (Mme); Thénard Edouard; Trémouillet M M.
V — Vincent Francisque.

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1er janv

VENTES JUDICIAIRES.

La Dame J. N. JANDOT vs W. S. SHEPARD.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 16,810—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et du consentement des parties y intéressées, je procéderai le SAMEDI 11 de janvier 1868, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'angle des rues du Camp et Gravier, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds et l'installation d'un établissement pour la vente du SODA, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
9janv—2f Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L. J. Warner & Co, en liquidation, vs P. Forget.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,717—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, neuf de janvier 1868, à 10½ heures A. M., sur les lieux, ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

La balance invendue du fonds d'un Restaurant situé rue Royale, près celle de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit, les acquéreurs fournissant leurs bonds ou obligations avec cautions bonnes et solvables portant intérêt à ... de leur date jusqu'à parfait paiement. Les dits acquéreurs déduiront du prix de leur adjudication et paieront au comptant leur proportion dans les frais du greffier, du shérif, de commission &c, et des annonces, s'élevant en totalité à la somme de $45 00 cts, ou environ.

GEO. W. AVERY,
28 déc—31—jv 2,4,9 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente du Shérif de la balance d'un fonds de Pharmacie.

Succession de feu James Conegal, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 29,728—En vertu d'un ordre de vente rendu le 4 de novembre 1867, et adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays, ci-devant Shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le JEUDI neuf de janvier 1868, à 4 heures et demie P. M., à mon entrepôt, No 23 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

La balance invendue du fonds de la pharmacie située au No 20, rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
29 déc—janv 5,9 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

PIERRE FRANÇOIS NOUVET vs JOSEPH-IGNACIO ZAMORA, interdit, MANUEL ZAMORA, curateur.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No 20,553 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI, vingt-quatre de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dauphine, Bourgogne et Bienville, mesurant trente pieds de face à la rue Conti, sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec la maison qui s'y trouve portant le No 155, et ses dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur pour en avoir hérité de Marie Castillon alias Marie Cheval, suivant testament de cette dernière reçu par Félix de Armas, autrefois notaire public en cette ville, en date du 18 mai 1826, dûment homologué en la Cour des Preuves et en vertu de l'usufruit de Jean Alsina, suivant acte au rapport dudit notaire Félix de Armas, en date du 23 de septembre 1828.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
24 déc—1er,9,16 24 janv Shérif de la paroisse d'Orléans.

H. G. Norton & Co. vs. Sigismond Runkel, Funston & Scofield vs. le même.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Nos. 17,510 et 17,644 — En vertu d'un pluries writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI vingt-quatre de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Huit Terrains situés dans le Troisième District de cette ville, au faubourg Marigny dans l'ilet borné par les rues St-Antoine, Solidelle, Sagatelle et Prosper, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six, Sept, Huit, Neuf et Onze dans l'ilet numéro Cinquante-et-Un (51), suivant plan dressé par Jean Brilli, arpenteur, daté du 3 mai 1849 et déposé sous le No 41 au Livre de Plans No 5, en l'étude de Louis T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Les Nos. Trois, Quatre, Cinq, Six et Sept sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine sur cent dix pieds et deux lignes de profondeur — Le No Huit est contigu et mesure vingt-six pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue St Antoine sur cent dix pieds deux lignes de profondeur et face à la rue Solidelle. — Le Neuf, aussi contigu, mesure trente pieds de face à la rue Solidelle sur cent-soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur.—Et le No Onze est séparé du No Neuf par un autre terrain et mesure trente pieds de face à la rue Solidelle sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur. Le tout entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces propriétés appartiennent au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Richard England, suivant acte au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 25 février 1862.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
24 déc—jan 1,9,16,24 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. H. D'MEZA, vs. BENJAMIN WILLIAM WARNER.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,457—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI quinze de janvier 1868, à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une distillerie située dans le Troisième District de cette ville, rue de la Levée, entre celles du Congrès et de l'Indépendance, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Un certain édifice en bois, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue de l'Indépendance, sur ... pieds de profondeur et face à la rue de Chartres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
4janv—3,7,10,12,15 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES DE CONSTABLE.

Charles Stevenson contre Kennedy & McKeown.

COUR DU PREMIER JUGE DE PAIX—No 7,751—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Alfred Gillard, Premier Juge de Paix, je vendrai, le JEUDI 9 janvier 1868, dans la rue Front Levee, entre les rues Notre Dame et Girod, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir : Un moulin à vapeur au complet, une machine à couper ... Saisies dans la susdite procès. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. TERENCE COOK,
26 déc—janv 4,9 Constable du Premier Juge de Paix.

AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE. Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—A tous ceux qui les présentes que le 3 décembre 1867, jugement a été rendu à notre cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir, No 18,498. Mme F. F. Lasbennes contre J. S. Lasbennes. ... Jugement rendu le 3 décembre 1867, signé le 7 décembre 1867. (Signé) CHS. LEAUMONT, Juge. En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce onzième jour de décembre l'an de Notre Seigneur mil huit cent soixante sept et la 92me année de l'Indépendance des Etats-Unis.

A. D. BERNOUDY,
11 déc—26—9 janv Député Greffier.

Succession de Alphonse Bougère—No 30,139.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Attendu que Elise Mercier, épouse de Alphonse Bougère, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Alphonse Bougère, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
1er jan—4,9 Greffier.

Succession de Malcolm Wright—No 30,159.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que W. R. Bell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Malcolm Wright, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
8 janv—12,17 Greffier.

Succession de John C. Berntgen—No 30,161.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que T. Joseph Lauterbach a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Berntgen, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
8 janv—12,17 Greffier.

Succession de Victor Prost Dame—No 30,158.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que A. J. Villeré a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Victor Prost Dame, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
8 jan—12,17 Greffier.

Succession de Dr J. C. P. Wederstrand—No 29,313.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté par P. A. D. Cazenave, exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre les mains distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
8 janv—8 et 9 Greffier.

Succession de Charles Liddell—No 30,145.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Jean F. Fupp a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Charles Liddell, décédé intestat — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
4 janv—4 8 12 Greffier.

Succession de Charles Smith.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Hugh Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Charles Smith, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
4 janv—4 8 12 Greffier.

Succession d'Annette Wiltz—No ——.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Edmond Valcour Wiltz, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Annette Wiltz, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
7 janv—12,16 Greffier.

Succession d'Adèle Barbaret, née Fleuret — No 30,155.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Ernest Jamboin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Adèle Barbaret, née Fleuret, décédée intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
7 janv—12,16 Greffier.

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ A LA NOUVELLE-ORLÉANS d'après la recette d'un médecin pratiquant du sud, d'une science reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PEROU choisie spécialement à cet effet.

Les PROPRIÉTAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIEVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PERL & Co.,

seuls propriétaires et fabricants, NLLE-ORLEANS (Le.), 124, rue de Chartres.

Geo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 59. [Agents pour la vente en gros].

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 26 mars—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

SANS RESERVE. — POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—GRANDE VENTE, A L'ENCAN, DE TERRAINS NUS ET AMÉLIORÉS DE LA VILLE, SITUÉS DANS LE PREMIER, LE DEUXIEME, TROISIEME ET QUATRIEME DISTRICTS,

COMPRENANT :

—Ilets et Terrains de Batture, de prix. Terrains pour bâtir et Emplacements convenables pour le commerce.

L'Arsenal du Washington Artillery.

Une grande Bâtisse en briques et à deux étages, dans la rue Girod, entre les rues St Charles et Carondelet ;

L'Arsenal Continental ;

Connu aujourd'hui sous le nom de Cour du Recorder et Cachot du Premier District—Une grande Bâtisse en briques et à trois étages, située à l'angle des rues St Charles et Lafayette ;

Les Epaves du Deuxième District ;

Une grande Bâtisse en bois, et Terrains, dans la rue Claiborne, entre les rues Orléans et St. Pierre ;

La propriété Chalmette ;

Dans la Paroisse St. Bernard,

Et d'autres bonnes propriétés.

Le tout sans limite ou réserve, pour le compte de la Ville et par ordre de l'Honorable Conseil de Ville de la Nlle Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
C. E. GIRARDEY, encanteur de la ville.
Bureau, No 17 Exchange Place.

LUNDI, 20 janvier 1868, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, et la vente se continuera jusqu'à ce que toutes les propriétés soient vendues—conformément à la résolution suivante :

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS, Hôtel-de-Ville, 16 decembre, 1867.

Résolu, Que toutes les propriétés, appartenant à la Nouvelle-Orléans et dont il peut être disposé sans préjudice à l'intérêt public, seront vendues sous la surveillance et la direction des présidents des comités de finances ; que les ventes commenceront le troisième Lundi de janvier 1868, et devront être continuées au gré des présidents des dits comités.

Résolu, Que les conditions des dites ventes seront : un tiers comptant, en billets de la ville, le reste en billets de quinze mois sans intérêt, garantis par hypothèque sur les propriétés, à un et deux ans portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, de la date à parfait paiement, et cinq pour cent d'escompte sur la portion comptant, s'il est nécessaire d'annuler des hypothèques ... les actes de vente par devant le notaire de la ville ... aux frais des acquéreurs, qui pourront payer le montant comptant en billets de la ville.

[Signé] F. W. PERKINS,
Président pro tem. des Aldermen Assistants.
JAMES GRAHAM,
Président des Aldermen.

Approuvé le 16 décembre, 1867.
[Signé] E. HEATH, Maire.

Propriétés du Premier District.

1. L'ARSENAL DE L'ARTILLERIE WASHINGTON, dans l'ilet compris entre les rues Girod, Lafayette, St Charles et Carondelet. Le terrain a 37 pieds 3 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 98 pieds, puis à partir duquel il a une autre profondeur de 18 pieds par 18 pieds 10 pouces de largeur. Ensemble toutes les améliorations qui se trouvent dessus et sont connues sous le nom de "Arsenal du Washington Artillery." La bâtisse est solide, en briques et à étage ; elle convient pour le commerce ou pour une demeure.

2. CETTE BELLE PROPRIÉTÉ d'un très grand prix, connue sous le nom de "Cour du Recorder et cachot du Premier District," située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St-Charles, Carondelet, Lafayette et Girod, et formant l'angle des rues St-Charles et Lafayette. Le terrain a 56 pieds de face à la rue St Charles, sur une profondeur et façade, sur la rue Lafayette, de 128 pieds, entre lignes parallèles. Cette propriété de prix ouvre, dans le fond, sur un passage de 20 pieds de large, lequel passage est pavé et sert à l'usage commun de ce terrain. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques et à trois étages, subdivisée en grandes chambres pour y établir des bureaux ... La bâtisse fait face à la place Lafayette et est convenablement réparée, pour être changée en une magnifique résidence ou un hôtel.

3. QUATRE TERRAINS situés dans l'ilet No 273, compris entre les rues Baronne, Clio, Erato et Dryades, lesquels terrains sont désignés par les Nos. 15, 16, 17 et 18, sur un plan de W. H. Bell, voyer de la ville, en date du 7 décembre 1867. Le terrain No 15 a 27 pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 150 pieds 9 pouces 6 lignes. Les terrains Nos. 16, 17 et 18 touchent au susdit ; ils ont chacun 27 pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 150 pieds 9 pouces 6 lignes. Ces terrains sont à proximité du chemin de fer de la rue St Charles et le voisinage s'améliore rapidement.

Terrains de batture.

4. L'ILET DE PRIX, désigné par le No 14 A, compris entre les rues Poydras, Lafayette, Delta et Water, et subdivisé en treize terrains, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14. ...

[Les descriptions détaillées des lots Nos 4 à 30 (terrains de batture, Propriétés du Deuxième District, Epaves du Deuxième District, Propriétés du Troisième District) suivent en caractères trop fins pour être transcrits intégralement. Parmi les titres lisibles :]

5. QUINZE TERRAINS formant tout l'ilet No 15 A ...

6. DIX TERRAINS formant l'ilet No 5 A ...

7. DIX TERRAINS, formant l'ilet No 16 A ...

8. DEUX TERRAINS situés dans l'ilet 6 A ...

9. VINGT TERRAINS, formant l'ilet 25 A ...

10. TRENTE TERRAINS dans l'ilet 31 A ...

11. VINGT-HUIT TERRAINS dans l'ilet 32 A ...

12. VINGT-HUIT TERRAINS dans l'ilet 33 A ...

13. DIX-NEUF TERRAINS dans l'ilet 34 A ...

14. DEUX TERRAINS, formant la totalité du triangle A ...

Propriétés du Deuxième District.

15. TROIS LOTS DE TERRE dans l'ilet No 7 A ...

16. DOUZE LOTS DE TERRE, formant l'ilet N. 8 A ...

17. UN MORCEAU DE TERRE TRIANGULAIRE ...

18. DOUZE LOTS DE TERRE ...

19. CINQ LOTS DE TERRE formant l'ilet D ...

20. SIX LOTS DE TERRE formant l'ilet E ...

Epaves du Deuxième District.

21. UN GRAND MORCEAU DE TERRE situé dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Orléans et St-Pierre ...

22. CINQ LARGE MORCEAUX DE TERRE dans l'ilet borné par l'Avenue Hagan, les rues Fort, St-Pierre et Orléans ...

23. UN MORCEAU DE TERRE TRIANGULAIRE ...

Propriétés du Troisième District.

24. DEUX LOTS DE TERRE situés dans l'ilet borné par les rues Levée, Peters, Marigny et Mandeville ...

25. UN MORCEAU DE TERRE TRIANGULAIRE dans l'ilet borné par l'Avenue St Bernard, les rues Claiborne, Robertson et Laharpe ...

26. UN MORCEAU DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Nouvelle-Orléans, Prosper et St. Bernard ...

27. UN MORCEAU DE TERRE dans l'ilet borné par la rue Claiborne, Nouvelle-Orléans, Prosper et l'Avenue St Bernard ...

28. UN MORCEAU DE TERRE dans l'ilet borné par l'Avenue St-Bernard, les rues Lapeyrouse et Derbigny ...

29. UN MORCEAU DE TERRE dans l'ilet borné par l'Avenue St-Bernard, les rues Derbigny, Lapeyrouse et Roman ...

30. UN MORCEAU DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Lapeyrouse et Laharpe ...

Propriétés du Quatrième District.

31. UN MORCEAU DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Lapeyrouse et Laharpe ...

32. UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Dryades et Laurel ...

Propriété Chalmette.

33. Un morceau de terre connu sous le nom de St-Bernard près de la paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du Mississippi ...

Conditions :

Un tiers du prix d'adjudication, comptant, payable en billets de ville ; pour la balance, un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, payables à leur propre ordre et endossés par eux, payables en monnaie de la ville, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur ...

Les améliorations devront être assurées et la police transférée au maire de la ville jusqu'à paiement final desdits billets.

En cas de procès pour obliger le paiement desdits billets, l'hypothèque devra contenir la clause des 5 0/0 honoraires d'avocats.

L'acquéreur ou acquéreurs auront le droit d'être libérés de leurs paiements ... Actes de vente et les timbres du Revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, par devant H. C. Dibble, notaire public. 26 déc

Maison à deux étages, rue Première.

Succession de Herman Dieters—No 29,989—Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau, No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI, 8 de février 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 18 décembre 1867—il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Herman Dieters décédé :

Un lot de terre dans l'ilet No 140, borné par les rues Première, Philip, Dryades et St-Denis, désigné par le No 8 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds. Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises ...

Conditions—1/3 comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets ... portant intérêt à raison de 8 pour cent par an ... Actes de vente et les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur, par devant J. A. Quintero, notaire public.

8 jan—8 19 25—fév 18

3,500 caisses vitres de grandeurs assorties, cargaison du navire "Island Home."

VENTE A CREDIT, en lots au gré des acheteurs.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI, 11 janvier 1868, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, à 1 heure de l'après midi—par ordre du consignataire,

3,500 caisses de vitres françaises, de toutes grandeurs assorties. Les catalogues, qui en donnent les grandeurs, seront livrés au bureau des encanteurs.

Conditions—Sommes au dessous de $300, comptant ; de $300 à $500, 30 jours ; de $500 à $1000, 45 jours ; au dessus de $1000, 60 jours, en billets approuvés. 7jan

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Les billets de la ville pris au pair.

Grande vente de Marchandises sèches, Habillements et Articles de fantaisie.

Par HOLZ, BLOHM & CO.
JOHN C. BLOHM, encanteur.

JEUDI, 9 janvier 1868, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21, de la rue de Chartres, il sera vendu—

600 lots marchandises sèches assorties, étrangères et américaines.

185 lots d'habillements.

400 lots d'articles de fantaisie et "notions."

Conditions—Comptant ; la moitié en billets de la ville et par le reste en billets du Trésor des Etats-Unis.

8 janv

PAR S. GUINAULT

Meubles, Piano, Verreries, &c., &c., &c.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

VENDREDI, 10 janvier 1868, il sera vendu, à son domicile ... il sera vendu le mobilier ... consistant en lits, armoires, tables, chaises, glaces, verreries, faïence, &c. &c.

Aussi, un joli et bon piano en bois de rose.

Conditions—Comptant en greenbacks. 9 janv

Succession de feu Antoine Michoud.

Trois beaux Terrains sur la rue des Français.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 18 janvier 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ...

Trois lots de terre désignés par les Nos 12, 13 et 14 de l'ilet renfermé par les rues des Français, Champs-Elysées, Olivier et St-Jean-Baptiste, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue des Français, sur 120 pieds de profondeur ...

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an, en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.

Actes de vente par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis. 9janv—9,12,18

Succession de John Law—No 30,021.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 25 janvier 1868, il sera vendu, à midi précis, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 Décembre 1867, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Galvez, Miro, Bienville et Douane, désigné par le No. 20 de l'ilet No. 22 ... Ensemble une maison et dépendances ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 22 déc—jan 5,9,12 25

Succession de Veuve Jean Nicholas NEU, No 30,010.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin, Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 25 janvier 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 décembre 1867, les propriétés ci-après décrites appartenant à la dite succession, savoir :

16 lots de terre contigus situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 12 à 17 inclusivement, et par les Nos 23 à 31 inclusivement, et par le lot No 2 de l'ilet No 14 ...

Le lot No 27, formant l'angle des rues Clouet et Urquhart ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession de Jean Ducos—No 28,871.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 25 janvier 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 décembre 1867, la propriété suivante, savoir :

La moitié indivise de deux lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Galvez, St-Louis, Miro et la Promenade Carondelet ...

Acte de vente par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 25 déc—janv 5 9 16 25

VACHES.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.

MARDI, 14 janvier 1868, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la Métairie au Parc—

Les vaches laitières, plusieurs fraîches en lait, et leurs veaux au moment de vêler,
1 taureau,
1 cheval,
1 charrette à lait, harnais, bidons, &c

Conditions—Comptant pour $300 à $500, ... et au-dessus un crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

La clientèle sera donnée au plus fort acheteur. 8janv

Vente d'une Propriété de valeur.

Succession de ADELINE LEONARD, épouse de J. J. Trosclair.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 11 janvier 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.

La propriété suivante, savoir :

UN LOT DE TERRE mesurant 48 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Prieur, sur 157 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, avec une maison de trois chambres, galeries devant et derrière et trois cabinets, cuve, puits, latrines, etc.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions — Moitié comptant et le reste à un an de crédit en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente par devant A. Dreyfous, notaire public. 7 jan—8,9,10,11

Propriété rue Girod.

PAR S. GUINAULT,
Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 11 janvier 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Girod, 34 pieds de largeur dans le fond, sur 106 pieds de profondeur, entre les rues Annette et St Antoine; ensemble, une maison No 141, de quatre chambres, une vieille bâtisse dans la cour, puits, latrines, etc.

Cette bâtisse est louée $15 par mois.

Conditions—Moitié comptant et le reste à un crédit d'un an en billet portant 8 p 0/0 d'intérêt et hypothèque. Acte de vente par devant A. Ducatel, notaire public. 5janv

Succession de Mme veuve J. L. Dolliole—No 29,434.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 8 février 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 31 décembre 1867, la propriété suivante, savoir

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Columbus, Laharpe, Villeré et Robertson, mesurant 30 pieds français, 30 pieds de face à la rue Columbus sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles ...

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets divisés en coupons ...

Acte de vente par devant A. E. Kerolou, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats Unis. 8 jan—8 15 22 29—fév 8

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches importées et de fonds.

PAR VINCENT & Co.
W. P. VINCENT, Encanteur.

IL sera vendu jeudi, 9 du courant, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, sans réserve—

500 lots marchandises sèches de choix et de saison, pour le commerce de la ville et celui de la campagne. Coton blanc et coton écru 3/4 à 12/4, mérinos anglais, mousseline laine, indiennes et mousseline laine américaines, soieries noires et en couleur, coutils à matelas, stripes et coutils, draps d'Irlande et damas toile, osnaburgs et coutils, plaids d'Ecosse et mozambiques, couvertures, tweeds et linseys, moires, et flanelles Opéra, kerseys, tweeds et linseys, moires, ...

— Et —

350 basques et manteaux de soie et de drap noirs, du dernier genre.

—AVEC—

Un assortiment complet de marchandises sèches de fantaisie—bonneterie anglaise et bonneterie allemande, mouchoirs, serviettes, nappes, cravates, écharpes, chemises, caleçons, chapeaux, &c, &c.

—ET—

200 douzaines gants peau de chevreau, Jouvin et Alexandre. 9janv

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE

Linge fait, chemises, chapeaux et marchandises sèches.

Par E. ROGER & CO.
H. SAMORY, encanteur.

JEUDI 9 janvier, il sera vendu à 10 heures précises, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

200 lots linge fait de saison,
100 douzaines chemises,
200 " chapeaux,

ET

150 lots marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant un assortiment général.

Conditions à la vente. 8 janv

PAR LOUIS STERN & BRO.

400 caisses de bottes, souliers et brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS.
M. STERN, Encanteur.

VENDREDI, 10 janvier à 10 heures du matin, il sera vendu dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue du Camp, sans réserve—

400 caisses BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS, convenables pour

Hommes, jeunes gens et jeunes garçons,
Femmes et Dames,
Demoiselles, enfants et petits enfants.

Brodequins, bottes, balmorals, malakoffs, chaussures, guêtres congress en peau de veau et kip, pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons.

Balmorals peau de veau, kip et pebble de dames et de femmes, congress, balmorals peau de chèvre, lasting dito.

Balmorals peau de veau, kip et buff pour demoiselles, enfants et petits enfants, congress lasting peau de chèvre, chevreau, etc., etc.

Le tout forme un stock frais qui mérite l'attention des acheteurs.

Conditions à la vente. 8 janv

Marchandises sèches. Marchandises sèches.

Par LOUIS STERN & BROS.
M. STERN, Encanteur.

JEUDI, 9 janvier, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue du Camp, il sera vendu, sans réserve—

600 lots de marchandises sèches de fonds et de fantaisie, comprenant : stripes, coutils à matelas, tickings, calicos, plaids, linseys, cotons, ... couvertures, chemises et caleçons en mérinos gris, chemises à devants de toile blanche, rubans, cravates, coton en bobine, gants de dames, demoiselles, messieurs et enfants ; gants et gantelets de dames et de messieurs, bretelles, malakoffs, ... dentelles, ... albums, bourses, articles de fantaisie, &c, &c.

Conditions à la vente. 7 jan

PAR LOUIS H. PERRET.

Morceau de Terre de prix dans le Troisième District de cette ville.

PAR LOUIS H. PERRET, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 52.

SAMEDI, 11 janvier 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu.

Un morceau de terre formant l'angle du Chemin de Gentilly et de la rue Duprè, ayant 217 pieds 4 pouces 7/8 de face au Chemin de Gentilly, 227 pieds de face à la rue Duprè, 98 pieds et demi sur la ligne du fond ou propriété Kernion. Les améliorations comprennent une bonne maison "cottage" ayant 3 chambres, cuisine, grande écurie, deux cuves, deux puits, &c.

Conditions—La moitié comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis ; le reste à un an de crédit, en un billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque sur la propriété et portant 8 pour cent d'intérêt.—Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

Acte de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, par devant Robert J. Ker, aux frais de l'acquéreur. 9janv—9,10,11

PAR O. VALETON.

Tabac ! Tabac ! Tabac !

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur.

JEUDI, 9 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de MM. Irby, Mc Daniel et Co., rue Gravier No 140.

190 COLIS TABAC A CHIQUER des meilleures marques, telles que :

J. Garner—Flora Lee—J. L. Claytons—Gold Leaf—G. O. Curle—S. S. Prentiss.

—AUSSI—

2 caisses Tabac à Fumer.

Conditions—Comptant en billets du Trésor. 4 janv

PAR J. P. BOISSEAU.

Epaules, Chandelles, Beurre, Sucre.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau, rue Gravier, No 40 et 51.

IL sera vendu, aujourd'hui, jeudi 9 janvier 1868, à 11 heures, au magasin Nos 49 et 51 de la rue Gravier—Epaules chandelle, beurre, sucre, savon, fromage, gibier, ... biscuits, ... Egalement—Un mulet et wagon—Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 9jan

PAR THOMAS & SPEAR.

Succession d'ALOYS KOPS.—No 30,061.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Pharmacie, Bail, Linge de corps, Meubles, &c., &c., &c.

PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau et Salle de vente No 36 rue Bienville.

MARDI, 14 janvier 1868, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux, au coin des rues Dauphine, ou Grande Hommes, et Esplanade, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 31 décembre 1867, les médecines, verres, drogues, médicaments, marchandises, ... et autres objets se rapportant à l'exploitation d'une pharmacie.

—EGALEMENT—

Le bail de l'établissement échéant le 15 avril 1871, à raison de $50 par mois, privilège que tient le défunt pour une résidence, avec les meubles, &c.

—Egalement—

Un lot de médicaments, fioles, bouteilles et cirages, etc., etc.

—Egalement—

Une presse à imprimer avec les types.

Le tout vendu en bloc avec le privilège du bail.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 4janv—9 12 14

Succession de St Clair Mandeville.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Cheval, Buggy et Harnais.

Par THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, 36 rue Bienville.

VENDREDI 10 janvier 1868, à 11 heures, il sera vendu dans le Passage de la Bourse entre les rues Canal et Douane, en vertu de l'Hon. J. W. Thomas juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 décembre 1867, ce qui dépend de la susdite succession.

Un cheval, buggy et harnais.

Conditions—Comptant. 31 déc—jan 4,9,10

Jolie Propriété rue Ste Anne, No 495.

PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

SAMEDI, 11 janvier 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Dorgenois et Rocheblave ...

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets ... Acte de vente par devant E. Eude, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 jan

Deuxième et dernière criée.

Vente pour opérer un partage, d'une propriété améliorée dans le Troisième District.

PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, 36 rue Bienville.

SAMEDI, 11 janvier 1868, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A et le No 13 dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale, Elmire et Congress ...

Termes et Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, une moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale ... Acte de vente, y compris les timbres aux frais de l'acquéreur, par devant E. Eude, notaire public. 8 janv—4

PAR CHS. T. NASH.

Vente péremptoire, par ordre du gouvernement des Etats Unis, de la jolie et bonne maison en briques avantageusement située dans le Premier District, au coin des rues Canal et Marais. Ensemble, tous les meubles, la bibliothèque, piano, tapis, ornements, vins, etc.

PAR CHS. T. NASH, Encanteur.
Bureau, au "Masonic Hall Auction Mart," au coin des rues St Charles et Perdido.

VENDREDI 10 janvier 1868, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, par ordre du gouvernement des Etats Unis, il sera vendu—

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Gasquet, Marais et Villeré, lesquels terrains sont désignés par les Nos. 1, 2 et 3 sur le plan dressé par J. Pillé, voyer, et déposé en l'étude de F. Hermann.

Les terrains Nos. 1 et 2 ont chacun 21 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal, sur une profondeur ... Le terrain No 1 forme l'angle des rues Canal et Marais ...

Les améliorations consistent en une jolie maison, en briques, à deux étages et ... contenant ... appartements modernes ...

Conditions—L'acquéreur doit assumer le paiement de 3 billets tirés par Thos. P. May, à son propre ordre, endossés par lui, datés du 24 août 1867 et payables à un an de date, avec intérêt à raison de 8 pour cent après l'échéance—le reste comptant.

Le mobilier de la maison consiste en ... Conditions—Comptant, sur livraison, en billets du Trésor des Etats-Unis.

N. B.—La maison sera ouverte, pour l'examen, trois jours avant la vente. 29 déc—

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—... Marie Lemonier, femme de Joseph Avenard, contre son mari ... Il est adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré, dans cette affaire ... soit maintenant confirmé ...

(Signé) G. DUPLANTIER, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans ...

J. F. LAIZER
25 déc—15,25 janv Député Greffier.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

630 lots Habillements de saison,

Pour Messieurs et pour Jeunes Gens.

—ET—

425 lots de Lingerie de messieurs—Vente sans réserve.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
ALEXANDER LEVY, encanteur.
Bureau, rue de Chartres No 38.

IL sera vendu, jeudi 9 janvier, à 10 heures, dans la salle d'encan, rue de Chartres No 38—

630 lots d'habillements de saison, pour messieurs et pour jeunes gens. Habillements casimir noir, Harrison et fantaisie, pantalons casimir noir, doskins, casimir fantaisie, ... pardessus en castor, ... Petersham et drap pilote, ...

— Egalement —

425 lots de lingerie de messieurs, chemises devants de toile blanche, chemises en calico, chemises et caleçons en molleton, chemises et caleçons de flanelle rouge, ... chemises en mérinos, mouchoirs batiste, bonneterie, &c.

Le tout sans aucune réserve quelconque.

Conditions à la vente. 9 j

Vente continuée le MARDI, JEUDI et SAMEDI.

Succession de G. J. LEWIS,

pour opérer un partage.

Les billets de la ville pris au pair.

Grande vente importante, à l'encan

DU FONDS DU MAGASIN No 174 DE LA RUE CANAL,

Comprenant un des plus grands et des meilleurs stocks de :

Porcelaine ; verrerie et faïence ; jolis services en porcelaine française ornés et unis ; services à café et à dîner ; ornements de toilette ; jolie verrerie rare de Bohême ; argenterie plaquée, anglaise et américaine. Bohême ; argenterie plaquée, anglaise et américaine. Cristaux de Dresde et d'Allemagne ; unique article à eau de Cologne ; verreries, françaises, anglaises et américaines ; statuettes en marbre de Paros et Magenta, articles de Japon et ferblanterie ; magnifiques plateaux en porcelaine, pâte et émail...

Magnifiques pots à glace, en plaqué ;

Services à thé et à café, en plaqué ;

Paniers drap, paniers de provision et "Shopping" ;

Devants de cheminée et paillassons en velours, importés.

Réfrigérants et filtres qui ont obtenu des prix ;

Poêles de toute espèce, y compris le célèbre Cotton Plant.

Lampes à huile de charbon—les dernières perfectionnements ;

Belles pendules françaises et américaines.

Glaces françaises et américaines, de toutes grandeurs.

Un grand stock d'articles trop nombreux pour être mentionnés et convenables pour CADEAUX de NOEL et de NOUVEL AN.

MM. HOFFMAN, MARKS & CO.,
S. S. ZELINSKER, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 38.

IL sera vendu, le jeudi 19 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 174 rue du Canal, entre Baronne et Philippa, par ordre et conformément à l'ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 30,067, en date du 5 décembre 1867, pour compte et pour liquider la succession Lewis, décédé, tout le stock d'affaires du dit magasin.

Tout le stock a été choisi, par le propriétaire, des meilleurs marchés du monde, et comme il est assorti à une maison de détail de premier ordre, on le trouvera supérieur à tout ce qui a été offert jusqu'ici à l'encan.

Les installations et le bail du magasin seront vendus au bureau de la compagnie, au No 458 de la rue des Chartres.

Conditions.

Au-dessous de $500, comptant ; au-dessus de $500, trente jours ;

Au-dessus de $1000, 60 jours ; au-dessus de $2000, 4 mois ;

Au-dessus de $3000, 6 mois ; au-dessus de $5000, 12 mois.

Les billets devront être endossés à la satisfaction du vendeur.

HOFFMAN, MARKS & CO.,
8 déc S. S. ZELINSKER, Encanteur.

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de
BERNARD TURPIN.

Vente sans Réserve de Champagne, Vin en caisses, Sherry, Brandy, Whisky, Liqueurs, Maraschino, Kirsch, Vermouth, Absinthe, etc., etc.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur.

VENDREDI, le 10 janvier 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No. 95, rue Vieille Levée pour clore une facture.

30 paniers et caisses champagne, Sillery Cabinet, Imperial, Ch. Favre, crème de Bouzy, etc.

85 caisses vin de Christoly et St-Estèphe, grands et petites bouteilles.

17 caisses vieux sherry.

25 " absinthe.

36 " maraschino, kirsch et guignolet.

25 " London gins, brandy et whisky.

30 " schnapps, bitters, sirop de limon et ginger, blackberry juice, capres, olives, etc, etc.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 9 janv

Eau-de-vie Française, Vin, Vermouthe, Champagne, Petits Pois, Champignons, Cèpes, etc.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur.

VENDREDI, le 10 janvier 1868, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan au magasin No. 95, rue Vieille Levée, les articles suivants :

15 futailles eau-de-vie, 115 barils vieux vin de Bordeaux et de Bandol.

106 caisses vermouth N. P. S., 35 paniers champagne.

— Aussi —

Une facture de petits pois, champignons, cèpes, etc. Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 9 janv

PAR D. E. MORPHY.

Farine ! Farine ! Farine !

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu jeudi 9 janvier 1868, à 11 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—

214 barils farine des marques suivantes : Zibolda Best, Monroe County XX et Monroe County superfine, avariée sur le bateau à vapeur Julia et en débarquement du bateau à vapeur Olive Branch.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 9janv

Jambons et Epaules.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu jeudi 9 janvier 1868, à 11 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—

V. B.—25 tierçons de jambons passés au sucre, G. F. Davis & Co.

—Aussi, un carreau—6 boucauts épaules en grenier, avariées sur le bateau à vapeur Julia et débarquées de l'Olive Branch.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 9janv

MONTGOMERY BROS. & CO.

FOIN. FOIN.

190 balles Foin légèrement avarié—Vente à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi 9 janvier 1868, à 10 heures du matin, à l'entrepôt Montgomery, rue de la Nouvelle Levée, entre les rues Julie et St Joseph,

190 balles foin légèrement avarié, en débarquement du bateau à vapeur Enterprise

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 9 janv

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 9 janvier, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No. 37 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête, canapé en acajou et noyer, sofas, chaises à siège à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à rallonges en acajou, bois de lit en cerisier, commodes et lavabos, matelas, secrétaires et bibliothèques ... etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège et bois et rotin. mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons, etc., à l'encan,

PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu jeudi 9 de janvier, à 11 heures du matin, au encoignure de F. Liner, rue Gravier.

Elégants Chevaux appareillés,
do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.

AUSSI :

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. mars

PAR CHARLES E. FORTIER

Propriété de valeur sur la rue Tremé, entre les rues Bienville et Conti.

Succession de SYLPHIDE PERDREAUX.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, rue Bienville No 33.

SAMEDI, 8 février 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, date le 6 janvier 1868, la propriété ci-dessous décrite, appartenant à la susdite succession, savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues Tremé, Bienville, Conti et Marais, mesurant (mesure française) trente pieds quatre pouces de face à la rue Tremé, sur une profondeur de cent vingt pieds, ... ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ...

Conditions—Une moitié comptant, et la balance à un crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, de date jusqu'à maturité ... L'acquéreur tiendra les bâtisses assurées ... payera les taxes de l'année 1867.

Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres du Revenu des Etats Unis. 8 janv—8,18,25—1,8 fev

Propriété sur la rue Annette, entre Urquhart et Morales

Succession de Mme Lorenza Gambont.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, rue Bienville No 33.

VENDREDI, 7 février 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, date le 4 janvier 1868, la propriété ci-dessous décrite, appartenant à la susdite succession, savoir :

Un certain lot de terre situé dans le troisième District, faubourg Marigny, ... entre les rues Annette, Urquhart, St Bernard et Morales ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente par devant G. Le Gardeur, Jr., notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres du Revenu des Etats Unis. 7 janv—7 17 21 31—fév

MEUBLES, &C. MEUBLES, &C.

Succession de Mme Lorenza Gambont.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur,
Bureau, rue Bienville No 33.

SAMEDI 18 janvier 1868, à 9 heures et demie du matin, sur les lieux, rue Annette No 38, entre les rues Morales et Urquhart il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 4 janvier 1868, les meubles et effets mobiliers de la susdite succession, savoir :

Un lot de meubles consistant en bois de lits, ... Egalement, un cheval, ... Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 jan—14, 18

Propriété dans le Troisième District.

Succession de Francis Anton Fick.

PAR CHS. E. FORTIER, Encanteur,
Bureau, No 33 rue Bienville.

SAMEDI, 11 janvier 1868 à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 décembre 1867, la propriété ci après désignée, savoir :

Un certain morceau de terre avec les bâtisses situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet ... désigné par le No 10, dans l'ilet No 31, borné par les rues Varsovie, Havane, Vertu et Magistrat ...

Termes. La moitié comptant, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété portant 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente jusqu'à paiement ; 5 0/0 frais d'avocat en cas de procès.

Acte de vente pardevant Aloise J. Kerr, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 11 déc 8, 22—jan 4 11